

Je note aussi que les fonctionnaires qui assisteront à cette réunion, étudieront une motion consistant à faire étudier la question par une maison d'ingénieurs conseils. J'espère que les négociations aboutiront finalement, procurant les meilleurs avantages aux résidents de Walpole et à la mise en valeur de la région de Ste-Clair.

M. Grant Deachman (Vancouver-Quadra): Monsieur l'Orateur, ce soir je suis le deuxième représentant de la Colombie-Britannique à participer à un débat relatif à la construction d'un petit pont pour desservir une bande d'Indiens habitant sur une île du lac Ste-Claire en Ontario. Il peut sembler étrange au député de Lambton-Kent (M. McCutcheon) que deux députés d'une province aussi lointaine participent au débat, mais je puis dire qu'en Colombie-Britannique, nous avons deux choses en commun avec le député et avec le problème de la bande indienne habitant l'île Walpole. La Colombie-Britannique compte un grand nombre d'Indiens vivant selon des états de fortune différents dans un pays très accidenté et desservi par des moyens de transport aussi primitifs pour accéder aux routes et collectivités civilisées que l'on trouve où que ce soit au Canada ou, en réalité en Amérique du Nord.

Une autre chose que nous avons en commun, c'est que nous de la Colombie-Britannique, en parcourant notre province et l'île de Vancouver, sommes devenus très habitués à certains moyens de transport merveilleux et des plus curieux qui nous desservent depuis nombre d'années. Par conséquent, je comprends les risques auxquels s'expose cette bande d'Indiens de l'île Walpole en empruntant ce mode de transport plutôt primitif qu'ont décrit le député de Lambton-Kent et celui de Lambton-Ouest (M. Foy), ce dernier nous a montré une image de cet appareil primitif traversant les 300 pieds d'eau qui le sépare de l'île, au milieu de glaces flottantes, à la manière d'Elisa dans «La Case de l'Oncle Tom». A vrai dire c'est dans cette région même ou aux alentours qu'Elisa a pris la poudre d'escampette sur ces banquises; si je fais erreur, je sais que le député me reprendra. Je le vois se lever.

M. McCutcheon: Oui. Je sais que le député ne voudrait pas faire erreur dans ses obser-

vations. Elisa, son chien sur ses talons, traversa la glace à Amherstburg, à une distance d'environ 15 milles en aval de Détroit.

• (7.10 p.m.)

M. Deachman: Je regrette si je me suis trompé de 15 milles. Cependant, vous admettez que dans une région aussi vaste que le Canada j'étais dans le voisinage. Ce problème préoccupe une bande d'environ 1,500 Indiens dont environ 750, si je comprends bien, peuvent être embauchés ou peuvent entrer sur le marché du travail. La collectivité voisine est la ville de Wallaceburg. Le sort de ces Indiens serait sûrement amélioré s'ils pouvaient plus facilement aller à Wallaceburg et en revenir. Nous avons un grand nombre de tribus indiennes au Canada, et le problème du transport pour aller dans les réserves et en revenir est une question dont le gouvernement est maintenant saisi. Qu'il soit possible maintenant de construire un pont du genre préconisé par le député, je l'ignore. Cependant, on m'a remis un mémoire provenant du gouvernement lorsque nous étions en train de recueillir des renseignements à ce sujet il y a quelques jours. D'après ce mémoire, le coût d'un pont d'une longueur d'environ 300 pieds qui répondrait aux besoins de la tribu de l'île Walpole, varierait entre 1 million et demi et 2 millions de dollars. C'est une somme d'argent considérable à dépenser dans une région décrite comme étant relativement petite et ayant une faible population.

Il y a un argument en faveur de cette thèse et je n'en conteste pas la validité. Pendant que j'écoutais le député, j'ai calculé combien il coûterait de construire ce pont, par rapport à ce qu'il coûterait de construire la chaussée vers l'île du Prince-Édouard. Mon honorable ami se rappelle sans doute qu'il y a quelques jours, vers la fin du débat sur le budget, le jeune, nouveau et compétent député de Kings (M. McQuaid) a parlé de certaines questions relatives à l'île du Prince-Édouard, et au coût de la construction de cette chaussée. Il a dit que le coût s'élèverait à environ \$1400 ou \$1,500 par tête d'habitant de l'île. Si on multiplie \$1,500 par les 1,500 personnes de la région qui profiteront de ce pont, on obtient un chiffre de 2 millions ou 2.5 millions de dollars; les frais sont donc comparables.

Personne, je pense, ne soutiendra que c'est un prix excessif pour un pont qui profitera à une collectivité. Je me demande seulement si le Trésor fédéral peut fournir les fonds à